

MOUVEMENT ATD QUART MONDE

Siège social : 63, rue Beaumarchais
93100 Montreuil
SIREN : 775 663 149
APE : 8899B

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

MOUVEMENT ATD QUART MONDE

Siège social : 63, rue Beaumarchais

93100 Montreuil

SIREN : 775 663 149

APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2025 EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MOUVEMENT ATD QUART MONDE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment en ce qui concerne :

- Les modalités d'attribution des subventions et de leur prise en compte dans le compte de résultat ;
- La conformité et l'application des nouveaux traitements comptables issus du règlement ANC n° 2022-06, notamment concernant la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La mise en conformité de la présentation des états financiers et de l'annexe avec les dispositions de ce même règlement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'assemblée.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

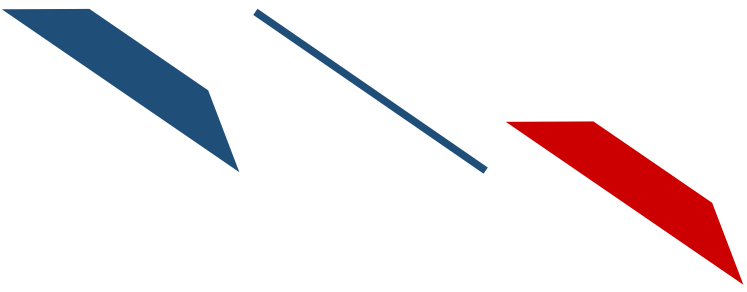
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-Sous-Bois le 29 mai 2026

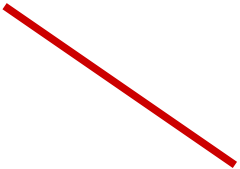
Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Franck NACCACHE
Associé

Jégard Créatis



COMPTES ANNUELS



B I L A N 2025

ACTIF			Exercice N clos le 31/12/2025			Exercice N-1 clos le 31/12/2024
			Brut	Amortissements & Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE		Frais d'établissement (I)				
		Immobilisations incorporelles :	147 140,22	91 683,12	55 457,10	71 191,22
		Frais de développement				
		Frais de recherche et de développement				
		Logiciels, droits & valeurs similaires	129 227,42	73 770,32	55 457,10	71 191,22
		Autres Immobilisations incorporelles	17 912,80	17 912,80	0,00	0,00
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Immobilisations corporelles :	573 251,01	445 978,75	127 272,26	139 344,58
		Terrains	23 142,07		23 142,07	23 142,07
		Constructions	0,00		0,00	0,00
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	550 108,94	445 978,75	104 130,19	116 202,51
		Matériels et outillage industriels	128 254,75	117 545,98	10 708,77	11 017,73
		Installations générales et aménagements	225 470,35	163 547,47	61 922,88	61 631,67
		Matériel de transport	62 324,61	54 412,72	7 911,89	13 953,75
		Matériel de bureau et informatique	134 059,23	110 472,58	23 586,65	29 599,36
		Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
		Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
		Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
		Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés			0,00	0,00
		Immobilisations financières (1) :	24 332,22	0,00	24 332,22	24 592,22
		Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de la dotaion				
		Avances et acomptes	24 332,22	0,00	24 332,22	24 592,22
		Dépôts et cautionnements	24 332,22		24 332,22	24 592,22
		TOTAL II	744 723,45	537 661,87	207 061,58	235 128,02
ACTIF CIRCULANT		Stocks et en-cours :	25 945,52	13 004,74	12 940,78	18 944,28
		Stock de livres	25 945,52	13 004,74	12 940,78	18 944,28
		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances (2) :	686 277,09	0,00	686 277,09	604 278,79
		Créances usagers et comptes rattachés	6 643,21		6 643,21	0,00
		Créances reçues par legs ou donations			0,00	0,00
		Autres créances d'exploitation	624 407,47		624 407,47	587 641,28
		Charges constatées d'avance	55 226,41		55 226,41	16 637,51
		Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
		Disponibilités	1 348 764,10	0,00	1 348 764,10	908 935,22
		Banque	1 342 708,10		1 342 708,10	905 244,83
		Caisse	6 056,00		6 056,00	3 690,39
		TOTAL III	2 060 986,71	13 004,74	2 047 981,97	1 532 158,29
		Frais d'émissions des emprunts (IV)				
		Primes de remboursement des emprunts (V)				
		Ecart de conversion Actif (VI)				
		TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 805 710,16	550 666,61	2 255 043,55	1 767 286,31

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part

B I L A N 2025 (Suite)

PASSIF			Exercice N clos le 31/12/2025	Exercice N-1 clos le 31/12/2024
FONDS PROPRES (*)		Fonds propres sans droits de remise :	263 987,27	263 987,27
		Fonds propres statutaires	65 553,08	65 553,08
		Fonds propres complémentaires	198 434,19	198 434,19
		Fonds propres avec droit de remise :	0,00	0,00
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Ecart de réévaluation	0,00	0,00
		Réserves	302 216,10	311 621,92
		Report à nouveau	0,00	0,00
		Résultat de l'exercice	0,00	-9 405,82
		Fonds propres consommables	0,00	0,00
		Subventions d'investissement	10 881,00	7 010,79
		Provisions réglementées	0,00	0,00
		TOTAL I	577 084,37	573 214,16
FONDS REPORTES		Fonds reportées et dédiés :	79 102,84	69 775,30
		Fonds reportés liés aux legs ou donations	0,00	0,00
		Fonds dédiés	79 102,84	69 775,30
		TOTAL II	79 102,84	69 775,30
PROVISIONS		Provisions :	17 259,00	20 800,00
		Provisions pour risques	17 259,00	20 800,00
		Provisions pour charges	0,00	0,00
		TOTAL III	17 259,00	20 800,00
DETTES (1)(d)		Emprunts obligatoires		
		Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (2)	25 449,17	28 729,12
		Emprunt	17 293,39	21 616,73
		Banque	8 155,78	7 112,39
		Emprunts et dettes financières divers	791 704,81	400 114,68
		Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés ©	148 886,76	95 197,87
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes fiscales et sociales	444 304,07	416 145,19
		Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	40 546,93	131 804,99
		Produits constatés d'avance	130 705,60	31 505,00
		TOTAL IV	1 581 597,34	1 103 496,85
		Écarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
		TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 255 043,55	1 767 286,31

(1) Droit à plus d'un an

Dont à un moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés

Mouvement ATD Quart Monde France	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations (Adhésions)	141 175	168 185
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	74 818	69 970
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de services	1 294 828	5 540
dont mise à disposition de personnel et autres frais associations sœurs	1 294 828	0
dont parrainages	0	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 722 706	1 782 916
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	11 762	11 269
Mécénats	694 633	678 924
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	3 209 680	3 035 134
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	41 225	1 445 417
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Utilisations des fonds dédiés	12 672	27 913
Autres produits	281 201	240 604
TOTAL I	7 484 699	7 465 871
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	104 426	108 986
Variation de stocks	18 924	6 864
Autres achats et charges externes	3 378 987	3 411 928
Aides financières	237 739	203 687
Impôts, taxes et versements assimilés	229 943	241 221
Salaires et traitements	2 823 705	2 748 687
Charges sociales	581 069	588 614
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	56 581	68 489
Dotations aux provisions	11 759	7 800
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0
Reports en fonds dédiés	22 000	63 688
Autres charges	19 567	15 560
TOTAL II	7 484 699	7 465 525
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	0	346
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
TOTAL III	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL IV	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0	0
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	0	346
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	8 315
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	18 067
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	-9 752
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 484 699	7 474 186
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 484 699	7 483 592
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	0	-9 406

Association MOUVEMENT ATD QUART MONDE

63 Rue Beaumarchais

93100 Montreuil

Numéro SIREN : 775 663 149

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE

31 DÉCEMBRE 2025

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont caractérisés par les données suivantes :

-	Total du bilan :	2 255 044
-	Total produits :	7 484 699
-	Total charges :	7 484 699
-	Résultat de l'exercice :	0,00

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat du Mouvement ATD Quart Monde

Présentation du Mouvement ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde rassemble des personnes, familles et groupes de population qui refusent la fatalité de la misère dans laquelle ils sont condamnés à vivre, et engagés à leurs côtés, des hommes et des femmes, de toutes origines, qui partagent le même refus. Ensemble, ils se sont donné le nom de Quart Monde. Le Mouvement ATD Quart Monde agit pour l'avènement d'une société où l'égale dignité de chaque être humain sera reconnue par l'accès effectif aux responsabilités et aux droits fondamentaux et où l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale auront disparu.

Le Mouvement ATD Quart Monde s'engage pour l'accès de tous aux droits fondamentaux et pour que les familles les plus exclues puissent acquérir les mêmes possibilités d'expression, de participation et de représentation que tous les autres citoyens. Pour relever ce défi, il mène un projet global, articulé selon 4 modes d'actions complémentaires :

- **Partager le savoir et la culture :**

Des bibliothèques de rue, des festivals des savoirs et des arts, des pré-écoles communautaires et familiales, des ateliers de chant, de théâtre, d'écriture ou de peinture permettent que chacun soit tour à tour enseignant et enseigné, exprime ses talents et prenne confiance en lui et dans les autres.

- **Agir pour l'accès de tous aux droits de tous :**

Outre la présence et l'accompagnement quotidien de familles ayant une vie très difficile, des actions pilotes sur le logement, le travail, la santé, l'éducation, ... sont menées en lien avec de nombreux partenaires pour sortir concrètement de situations de violations des droits fondamentaux, inventer et mettre en œuvre des solutions.

- **Permettre l'expression et la participation des personnes les plus pauvres, en tant que véritables partenaires, à tous les niveaux de la société :**

Des Universités Populaires Quart Monde permettent en particulier la rencontre, la prise de parole, la réflexion et l'expression d'une pensée pour des adultes luttant chaque jour contre la grande pauvreté et pour les personnes qui s'engagent avec eux.

- **Informier et mobiliser les citoyens, les institutions, les autorités locales, nationales ou internationales, les universités et les entreprises pour que les plus pauvres soient pris en compte.**

Faits significatifs de l'exercice

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Aucune autre opération ou événement de nature exceptionnelle n'est à signaler au cours de l'exercice.

Événements significatifs postérieurs à la clôture

Il n'est pas à relever d'événements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

- Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation[1],
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, issu des règlements 2022-06 et 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Règlement ANC n°2018-06, relatifs aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

Changement de réglementation comptable

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03, à compter du 1er janvier 2025, et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Changements de réglementation appliqués de manière prospective :

Les principaux impacts sont :

- Résultat exceptionnel :
 - o Les cessions/sorties d'immobilisations sont dans le résultat d'exploitation ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières ;
 - o Les quotes-parts de subventions d'investissement sont dans le résultat d'exploitation ;
 - o Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs, les autres événements sont traduits dans le résultat d'exploitation y compris pénalités etc...
- Suppression des transferts de charge :
 - o A adapter en décrivant les modifications éventuelles :
 - Refacturations diverses ;
 - Remboursements reçus en compensation de charges de personnel ;
 - Indemnités d'assurance reçues ;
 - Frais d'émission d'emprunt.

Changement de présentation :

- o Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions.
- o Présentation du bilan :
 - Les frais d'établissements sont présentés dans un total séparé du bilan et non plus dans le total des immobilisations ;
 - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
 - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).
- Les principales méthodes utilisées
 - a. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association en a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes.

b. Etat des stocks

Le stock est constitué de livres du secteur Éditions Quart Monde, et de produits de textile. L'inventaire est réalisé une fois par an sur les sites de Pierrelaye (la librairie) et de Montreuil.

c. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

d. Dons

Les dons directement perçus par le Mouvement ATD Quart Monde se sont élevés à 11 762 € euros.

La Fondation ATD QUART MONDE collecte les dons pour le compte des associations sœurs, notamment pour permettre au Mouvement ATD Quart Monde de financer ses actions.

Les dons courants reversés par la Fondation à l'Association ATD Quart Monde France sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les donateurs peuvent affecter leurs dons à une action particulière. Si l'action particulière n'a pas débuté ou ne s'est pas achevée avant la fin de l'exercice les fonds correspondants sont affectés au bilan dans un compte de fonds dédiés.

Le montant total de la contribution de la Fondation ATD QUART MONDE acquise à l'Association ATD Quart Monde France s'est élevée à 2 909 679 euros s'établissant comme suit :

- Subvention d'équilibre	2 250 865 euros
- Dons affectés au Mouvement France par les donateurs	638 814 euros
- Aides privées affectées	20 000 euros

e. Fonds dédiés et fonds reportés

Les fonds dédiés sont enregistrés au passif du bilan et correspondent à la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas encore pu être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

f. Charges de personnel et administrateurs

- L'Association est l'employeur des salariés qui sont affectés à des associations sœurs du Mouvement ATD QUART MONDE. A la fin de l'exercice la totalité des frais et charges de ces personnels mis à disposition sont refacturés à l'euro aux associations sœurs concernées.
- Le montant de ces refacturations s'élève à 1 249 521,68 euros.
- Les trois plus hauts dirigeants de l'association sont des cadres bénévoles non rémunérés, il s'agit de la présidente, de la vice-présidente et de la trésorière.

g. Honoraires du commissaire aux comptes

La lettre de mission pour l'audit fait 18 360 euros dont 9 180 payés dans l'année et enregistrés en honoraires.

	Commissaire aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	18 360
Honoraires afférents aux services autres que la certifications des comptes	
Total	18 360

h. Contributions volontaires en nature

L'Association a fait le choix de ne pas valoriser monétairement le bénévolat dans les contributions volontaires en nature. Les alliés et militants sont principalement engagés dans leur travail, quartier, famille et réseaux sociaux etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action, puisque c'est en quelques sorte l'engagement de toute une partie de leur vie professionnelle et citoyenne.

i. Engagement financier hors bilan

a. Indemnités de départ à la retraite

L'Association a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision. Les calculs d'estimations d'indemnités de départ à la retraite ont été effectués, les montants comprennent 50% de charges sociales :

Pour les salariés volontaires : **41 994,76 €**

Pour les salariés solidaires : **4 969,31 €**

b. Valorisation du mécénat de compétences

Au cours de l'exercice 2025, nous avons eu recours à des prestations effectuées en mécénats de compétences dont la valorisation en hors-bilan est de 242 426,35 euros. Des reçus fiscaux ont été émis pour ce montant.

c. Reçus fiscaux correspondant aux dons en numéraire

Au cours de l'exercice 2025, des dons en numéraire ont été apportés pour lesquels nous avons émis des reçus fiscaux à hauteur de 11 762,33 euros.

d. Autres reçus fiscaux correspondant aux dons en nature

Au cours de l'exercice 2025, il n'a pas été reçu de dons en nature.

Commentaires sur le Compte de résultat par origine et destination

A. Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques de produits du compte de résultat par origine et destination :

1) Produits liés à la générosité du public :

- Cotisations sans contrepartie
- Dons manuels
- Mécénat : participations, contributions et subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprise...)

2) Produits non liés à la générosité du public :

- Vente (produits et services, publications...)
- Contributions financières de la Fondation ATD QM
- Participations diverses, remboursements
- Autres produits de gestion courante, principalement la refacturation des coûts salariaux dans le cadre de mise à disposition de personnels aux associations sœurs : TAE, ATD Noisy, Volontariat International, Mouvement International, Fondation ATQ QM.

3) Subventions et autres concours publics

- Toutes les subventions publiques obtenues au niveau national ou territorial

4) Reprises sur provisions et dépréciations

5) Utilisations des fonds dédiés antérieurs

B. Emplois

1) Missions sociales

Les missions sociales sont ventilées ici selon qu'elles sont réalisées en France ou à l'étranger, les emplois étant comptabilisés selon l'utilisation finale de chacune des associations. On distingue ensuite les actions réalisées directement et les versements effectués à d'autres organismes agissant en France.

2) Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public:

Les frais de collecte incluent les coûts du personnel dédié.

Frais de recherche d'autres ressources : une équipe au centre national assure la recherche de fonds privés (entreprises, fondation...) et de subventions publiques. Elle effectue le suivi de l'utilisation des fonds et en rédige les rapports aux organismes financeurs.

3) Frais de fonctionnement

Les frais de gestion comprennent le coût

- des équipes du Pôle Administration et Financement : centralisation du traitement comptable, gestion administrative du personnel, suivi des assurances, gestion financière, et soutien aux personnes bénévoles portant les responsabilités ci-dessus à un niveau local, national
- des équipes de support informatique
- des frais d'intendance du siège national de Montreuil

Ils comprennent aussi les financières (frais bancaires, intérêts d'emprunts et moins-values sur valeurs mobilières) et les charges exceptionnelles.

4) Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations comprennent notamment :

- La provision pour dépréciation des stocks de livres.

5) Impôt sur les bénéfices

Non applicable.

6) Reports en fonds dédiés de l'exercice

Ils représentent la fraction des dons ou subventions affectés reçus en 2025 et non utilisée sur l'exercice.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

A compter de l'exercice 2020, en conformité avec le règlement ANC n° 2018-06, les produits liés à la générosité du public incluent le mécénat. Le processus d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est donc modifié dans le respect des principes suivants :

- 1) Les produits de la générosité du public sont affectés prioritairement aux missions sociales en France (selon les missions des entités), en respectant les volontés exprimées par les donateurs,
- 2) Il n'est pas exclu que les frais de fonctionnement soient couverts en partie par des produits liés à la générosité du public ; ces frais de fonctionnement seront néanmoins couverts prioritairement par les autres produits « hors générosité du public ».

IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements (b) Rubriques (a)		A	B	C	D
		Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				-
	Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	147 140			147 140
	Total II	147 140	-	-	147 140
Immobilisations corporelles	Terrains	23 142			23 142
	Constructions				-
	Installations générales, agencement des constructions				-
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	127 183	2 486	1 415	128 254
	Installations générales, aménagements divers	213 317	12 154		225 471
	Matériel de transport	62 325			62 325
	Matériel de bureau et informatique	132 930	1 130		134 060
	Mobilier				-
	Autres				-
	Immobilisations corporelles en cours				-
	Avances et acomptes				-
	Total III	558 897	15 770	1 415	573 252
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations				-
	Autres titres immobilisés				-
	Prêts et autres immobilisations financières				-
	Total IV	-	-	-	-
Total (I + II + III + IV)		706 037	15 770	1 415	720 392

AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements (b) Rubriques (a)		A	B	C	D	E	F
		Durée d'utilisation ou taux d'amortissement Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement						-
	Total I			-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans	Linéaire	75 948	15 734		91 682
	Total II			75 948	15 734	-	91 682
Immobilisations corporelles	Terrains						-
	Constructions						-
	Installations générales, agencement des constructions						-
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 à 10 ans	Linéaire	116 166	2 795	1 415	117 546
	Installations générales, aménagements divers	5 à 10 ans	Linéaire	151 687	11 862		163 549
	Matériel de transport	5 à 10 ans	Linéaire	48 371	6 042		54 413
	Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans	Linéaire	103 330	7 142		110 472
	Mobilier						-
	Autres						-
	Immobilisations corporelles en cours						-
	Avances et acomptes						-
	Total III			419 554	27 841	1 415	445 980
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations						-
	Autres titres immobilisés						-
	Prêts et autres immobilisations financières						-
	Total IV			-	-	-	-
Total (I + II + III + IV)				495 502	43 575	1 415	537 662
(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations (b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [voir ci-dessous développement des colonnes D (augmentations) et E (diminutions)] (c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes.							

PROVISIONS					
NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01/01/2025	Retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant Au 31/12/2025
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES					
Provisions pour risques/ ATD	20 800		11 759	15 300	17 259
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
TOTAL (I)	20 800	0	11 759	15 300	17 259
DEPRECIATIONS					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours	25 925		13 005	25 925	13 005
Sur comptes clients					
Autres					
TOTAL (II)	25 925	0	13 005	25 925	13 005
TOTAL GENERAL (I+II)	46 725	0	24 764	41 225	30 264
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financière					
- exceptionnelle					

FONDS PROPRES

Fonds propres- Autres fonds	Montants au 01/01/2025	Affectation résultat 2024	augmentation 2025	diminution 2025	Montant au 31/12/2025
Dotation initiale	65 553				65 553
APPORT Groupes Locaux	198 434				198 434
Autres réserves	311 622	-9406			302 216
résultat comptable de l'exercice	-9406	9406		0	0
Fonds propres	566 203	0	0	0	566 203
Subventions d'investissements					
Subventions d'investissements rapportés au compte de résultat	6 981		6500	2600	10 881
Autres Fonds	6 981	0	6 500	2 600	10 881
Total 1: Fonds Associatifs et Réserves	573 184	0	6 500	2 600	577 084

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (DOTATIONS)	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Secteur R160 - FDVA	440					440	440
DREETS OCCITANIE	5 500		5 500			0	
CNAM ORSPERE		17 000				17 000	
Sous total	5 940	17 000	5 500	0	0	17 440	440
Contributions financières d'autres organismes							
VIRT DE LA FOND ATD - BONI DE LIQUIDATION	47 748					47 748	47 748
FONDS DEDIE SUR DON DA COSTA	5 000		5 000			0	
DIRECT OCCITANIE		5 000				5 000	
SUBVENTION ATDEMAIN	5 000					5 000	5 000
Sous total	57 748	5 000	5 000	0	0	57 748	52 748
Ressources liées à la générosité du public							
Mr Charoy dons excepyionnels pour NANTES projet local	6 087		2 172			3 914,56	
Sous total	6 087	0	2 172	0	0	3 915	0
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS OU DONATIONS							
FON (Fondation ATD QM)	0					0	
Sous total	0	0	0	0	0	0	0
Total	69 775	22 000	12 672	0	0	75 188	53 188

ETAT DES DETTES AU 31-12-2025

Degré d'exigibilité du passif

DETTE	Montant	1 an au plus	à plus d'un an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
512 Concours bancaires	8 156	8 156		
164 Emprunts (GIC, Action logement)	17 293	17 293		
451 Emprunts et dettes financières divers (associations sœurs)	791 705	791 705		
40 Dettes fournisseurs	148 887	148 887		
43 Dettes fiscales et sociales	444 304	444 304		
46 Autres dettes –créditeurs divers	344	344		
46 Autres dettes-charges à payer	40 203	40 203		
487 Produits constatés d'avance	130 706	130 706		
TOTAL	1 581 598	1 581 598		

ETAT DES CREANCES AU 31-12-2025

		Liquidité de l'actif		
		Montant	1 an au plus	à plus 1 an
MARCHANDISES		25 946	25 946	0
37	TOTAL STOCK ET EN COURS	25 946	25 946	0
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS				
410000	Centralisateur Clients	0	0	0
416100	CLIENTS DOUTEUX	0	0	0
418100	CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	6 643	6 643	0
41	TOTAL CLIENTS ET CPTES RATTACHES	6 643	6 643	0
AUTRES CRÉANCES				
409***	FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	3 250	3 250	0
421***	PERSONNEL	271	271	
4417**	SUBVENTION A RECEVOIR	198 912	198 912	0
445660	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	9 061	9 061	0
445670	CREDIT DE TVA A REPORTER	28	28	0
451***	COMPTES COURANTS GROUPE	343 364	343 364	0
4671**	AUTRES DEBITEURS DIVERS			0
4672**	AVANCES PERMANENTES	6 879	6 879	0
468700	PRODUITS DIVERS A RECEVOIR	62 644	62 644	0
40-46	TOTAL AUTRES CREANCES	624 409	624 409	0
DISPONIBILITÉS				
5121**	BANQUE BNP	1 103 683	1 103 683	0
512200	CREDIT COOP	14 062	14 062	0
5141**	LA BANQUE POSTALE	224 962	224 962	0
5300**	CAISSE	6 056	6 056	0
51-53	TOTAL DISPONIBILITES	1 348 763	1 348 763	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES AVANCE	55 226	55 226	0
486	TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AV.	55 226	55 226	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT		2 060 987	2 060 987	-

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°ANC 2018-06)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	747 391	778 466
1.1 Réalisées en France	747 391	778 466
- Actions réalisées par l'organisme	747 391	778 466
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	100 179	79 912
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0	0
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	100 179	79 912
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0
TOTAL DES EMPLOIS	847 570	858 378
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	847 570	858 378

RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	847 570	858 378
1.1 Cotisations sans contrepartie	141 175	168 185
1.2 Dons, legs et mécénats	706 395	690 193
- Dons manuels	11 762	11 269
- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Mécénats	694 633	678 924
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	847 570	858 378
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	847 570	858 378
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public:	0	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0	0
(-) Utilisation	0	0
(+) Report	0	0
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0	0

Combinaison des comptes

Les comptes du Mouvement ATD Quart Monde entrent dans la combinaison comptable des entités d'ATD Quart Monde en France réalisé par la Fondation ATD Quart Monde.

Compte de résultat par origine et destination

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	847 570	847 570	858 378	858 378
1.1 Cotisations sans contrepartie	141 175	141 175	168 185	168 185
1.2 Dons, legs et mécénat	706 395	706 395	690 193	690 193
Dons manuels	11 762	11 762	11 269	11 269
Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0
Mécénat	694 633	694 633	678 924	678 924
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 860 526		4 776 428	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 909 680		2 649 006	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 950 847		2 127 423	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 722 706		1 782 916	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	41 225	0	28 551	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	12 672	0	27 913	0
TOTAL	7 484 699	847 570	7 474 186	858 378
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	6 190 549	847 570	6 088 901	858 378
1.1 Réalisées en France	5 023 660	847 570	4 905 419	858 378
Actions réalisées par l'organisme en France	4 792 535	847 570	4 708 794	858 378
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	231 125	0	196 625	0
1.2 Réalisées à l'étranger	1 166 889	0	1 183 482	0
Actions réalisées par l'organisme à l'étranger		0		0
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 166 889	0	1 183 482	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	335 181	0	311 706	0
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	134 823	0	151 882	0
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	200 357	0	159 824	0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	868 630	0	943 009	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	68 340	0	76 289	0
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	0		0	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	22 000	0	63 688	0
TOTAL	7 484 699	847 570	7 483 592	858 378
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	0		-9 406	